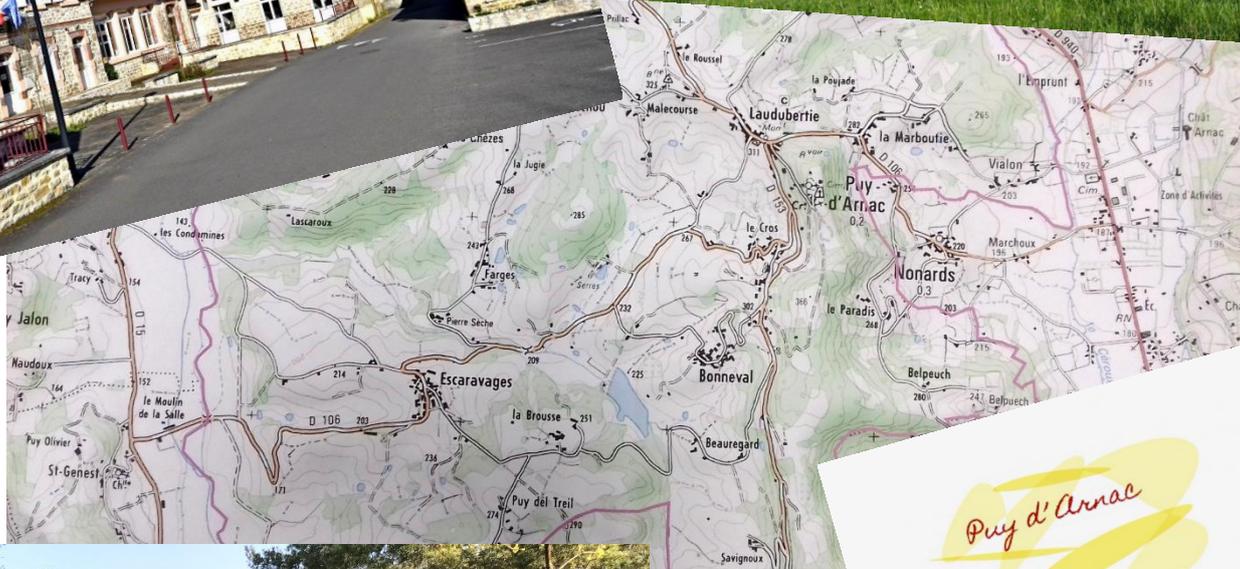


JOURNAL DE LA COMMUNE DE PUY D'ARNAC

Janvier 2019



Le mot du Maire

Tout d'abord je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et présente tous mes vœux aux habitants de notre petite commune pour une très bonne Année 2019.

Les Adjointes, les Conseillers Municipaux et le Personnel de la commune se joignent à moi pour vous dire qu'ils continueront à œuvrer pour répondre à vos besoins, à valoriser notre patrimoine, et qu'ils garderont la volonté d'avancer même à petits pas -au mieux des moyens dont on dispose- pour ouvrir encore plus vers la modernité et la reconnaissance de notre territoire.

Le site Internet de la Commune de Puy d'Arnac

Vous pouvez le consulter à l'adresse : www.puy-darnac.fr

Nous sommes actuellement en train de l'alimenter.

La Journée de Convivialité des Aînés

Comme les années précédentes, nous avons choisi cette année d'offrir un repas aux aînés **le Dimanche 10 mars 2019 à midi**. Cette invitation s'adresse aux personnes nées en 1954 ou ayant plus de 65 ans qui résident ou qui votent à Puy d'Arnac ainsi qu'à leur conjoint, compagnon ou compagne ayant 65 ans et plus, aux conseillers municipaux, aux religieux qui officient à Puy d'Arnac. La participation financière des conjoints, compagnons ou compagnes de moins de 65 ans sera versée directement à l'Association sportive des écoles (Caisse des Ecoles).

Un cadeau sera offert aux personnes de plus de 75 ans qui ne seront pas présentes, ainsi qu'aux personnes nées en 1954 ou ayant plus de 65 ans, malades ou handicapées. Aucun repas ne sera apporté au domicile.

L'école

Le R.P.I. de Nonards/Tudeils/Puy d'Arnac accueille 86 élèves dont 35 à Puy d'Arnac et 51 à Nonards dans 2 classes à Puy d'Arnac et 2 classes à Nonards.

En septembre 2018, 3 élèves de 2 ans et 4 de 3 ans sont entrés en maternelle.

Nadine MICHEL, Evelyne PERRIER et Valérie MONANGE se complètent pour l'accompagnement et la sécurité des enfants. Elles gèrent la garderie et la cantine.

Le repas de midi, de grande qualité, est préparé sur place par Valérie. Nous essayons de privilégier les circuits courts.

Depuis septembre 2018, le tarif de la garderie est de 30.00 € forfaitaire par an et par enfant.

Toujours depuis septembre 2018, nous n'avons plus d'activités périscolaires, nous avons dû réorganiser l'emploi du temps du personnel.

L'enseignement est dispensé par Cécile DRESSEN en petite et moyenne sections de maternelle, et par Yann LE GOFF (Directeur) en grande section et cours préparatoire.

Omar ZAHIR, agent d'entretien a peint dans la cour de l'école deux jeux : une marelle et une chenille abécédaire.

Toute l'équipe, personnels et enseignants ainsi que les Conseillers, s'impliquent pour l'école, pour pérenniser cette prestation de qualité et pour garantir aux enfants le meilleur service public.

La Rénovation Mairie-Ecole

La rénovation est maintenant terminée, nous avons tenu nos objectifs tant dans les délais que dans le coût.

Celui-ci s'élève au final à 434 000.00 € H. T. (dont 316 699.00 € de subventions)

L'inauguration a été un moment intense en émotion :



L'Eglise

La commune assure les travaux de maintenance, d'accessibilité et de sécurité.

Nous avons régularisé les obligations liées au fait que ce bâtiment accueille du public. Au-delà de l'accessibilité, l'Eglise est maintenant dotée d'un extincteur et le contrôle électrique périodique et obligatoire régularisé.

Un panneau informatif est installé près de la sacristie, à disposition des personnes en charge du ménage, des cloches, et qui, de plus ouvrent et font visiter notre Eglise tous les dimanches après-midi durant l'été. Merci à elles !!

Les cimetières

Le projet de création d'une rampe d'accès derrière l'église qui permettra, en plus d'assainir le mur de l'église est en cours de validation.

La cartographie des cimetières est en cours d'achèvement. Ce travail important a été conduit par Martine MONTEIL Secrétaire, Josy MARTIN, et Bernard MARBOT.

L'entretien des Bâtiments Communaux

Le violent orage de grêle du mois de juillet a endommagé les toits de nos bâtiments communaux, le logement de la Marboutie pour la partie non occupée, le clocher de l'église, la Mairie-Ecole, la Salle Polyvalente. Notre assurance accepte de prendre une partie de la réfection. Cette opération importante interviendra prochainement.

Le logement au-dessus de la Mairie

Ce projet de rénovation de l'appartement est en cours de validation. Nous souhaitons apporter des recettes de fonctionnement au budget communal et accueillir en priorité une famille dont les enfants bénéficieraient de l'école.

Le T.B.I. tableau blanc interactif

Défectueux, le TBI de la classe primaire a dû être changé rapidement.

L'Équipement informatique du Secrétariat de Mairie

La dématérialisation s'accélère, le travail évolue très rapidement, les outils informatiques doivent être adaptés. L'équipement actuel trop ancien présente des signes de faiblesse et des capacités de stockage insuffisantes. Nous prévoyons de le changer.

L'Adressage

Nous avons procédé à la nomination des routes et chemins et proposé le principe de numérotation des habitations afin que chacune puisse bénéficier d'une adresse IP, obligatoire à l'arrivée de la fibre en 2020.

Sachant que nous sommes dans le troisième groupe pour l'installation de la fibre optique, la Poste, bureau d'études, nous conseillera ce printemps pour la validation de nos propositions.

Nous nous sommes regroupés autour de la commune de Beaulieu pour mutualiser nos achats. L'Etat et le Département subventionnent cette opération.

Les Routes Communales

La Communauté de Communes Midi Corrézien a décidé de prendre en charge 50 % de nos routes communales actuelles et de nous laisser le soin de gérer les autres.

Trois routes ont été retenues :

- VC1 : de la RD 153 Beauregard – La Martinie Limite Curemonte
- VC2 : de la RD 153 Le Béchou – Champestran Limite Marcillac
- VC5 : de la RD 38 à la RD 106 Le Béchou via VC14 La Brousse

Le choix de la réfection d'une route communale 2019 interviendra ultérieurement.

En 2018, la route de Beyssin a été goudronnée.

Pour le Pont sur le Brumefond en dessous de Beauregard, la commande est passée.

Les Chemins Ruraux

En 2018, le chemin des Breilles a été goudronné.

Une douzaine de bénévoles ont ré-ouvert le chemin pédestre qui va de La Cafouillère au col de la Berche à usage des marcheurs, Vététistes et Cavaliers (sont exclus les véhicules à moteur).

Le chemin pédestre de Beyssin sera prochainement inscrit au PDIPR parmi les 300 kilomètres Midi Corrézien.

Avec le don et la compréhension du propriétaire, le chemin de la Saurelle deviendrait prochainement chemin rural propriété de la Commune. Avec cette régularisation, nous serions en droit de l'entretenir courant 2019.

L'enrobé à froid

Comme d'habitude, les nids de poule sur les routes communales et les chemins ruraux ont été comblés par Omar et les membres du Conseil.

Le Village de Bonneval

L'opération de réfection totale de la conduite d'eau potable et de ce fait, la possibilité d'enfouir les lignes électriques et téléphoniques doit se terminer très prochainement. A la demande d'une majorité des habitants de Bonneval, l'éclairage public ne sera pas réinstallé.

La Cafouillère

La Cafouillère est un lieu de détente pour tous les habitants et les visiteurs. Nous souhaitons le valoriser.

La Réalité Augmentée :

La Communauté de Communes **MIDI CORREZIEN** a réalisé un projet de réalité augmentée en choisissant entre autres La Cafouillère pour sa vue panoramique.



En scannant ce QR CODE vous pouvez charger l'application et vous rendre sur La Cafouillère.

Les tables de vision :

La Commune de **PUY D'ARNAC** va rénover pour cet été les panneaux de signalétiques ainsi que les tables de vision et d'information sur Flore et Faune – Histoire – Archéologie – Géologie.

Quelques informations

- **DECES** : Nous avons le regret d'avoir perdu plusieurs de nos concitoyens :
Albert PUYJALON – Albert PONCHIE – Marie-Aimée RECOUDIER – Monique BRESSY
Et très récemment Mr Hervé COENEGRACHTS et Mr Pierre COGNEAU
- **MARIAGES** : aucun
- **NAISSANCES** : Nous avons le plaisir d'accueillir : Soëlia MARBOT

Le dernier recensement a permis d'enregistrer une légère augmentation de la population : en janvier 2019, l'INSEE l'a estimée à 293 habitants.

Le nombre de votants est de 219 sur la liste générale, et 20 sur la liste complémentaire.

L'inscription sur la liste électorale est permanente, sur un Répertoire Electoral Unique à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'équipe Municipale a choisi de ne pas augmenter les impôts en 2018.

Les demandes de Cartes d'Identité et Passeport sont traitées à la Mairie de Beaulieu-sur-Dordogne, sur rendez-vous au 05 55 91 11 31.

Les demandes de permis de conduire et de carte grise se font exclusivement sur les sites :

- <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour les permis
- <https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour les cartes grises

La Communauté de Communes se réunit régulièrement pour élaborer le P.L.U.I. des 34 communes Midi Corrèzien.

L'ensemble des Conseillers remercie les Associations et tous les bénévoles notamment le Foyer Culturel pour leur implication et leur dynamisme dans les activités qu'ils conduisent.

La MAIRIE est ouverte

le lundi jusqu'à 18h30 et le jeudi jusqu'à 17H00

L'Organisation Territoriale

Le Syndicat BELLOVIC, au-delà de ses actions quotidiennes dans le cadre de ses compétences, a réitéré la délégation de Service Public à la SAUR pour la gestion de l'eau potable et cela pour les douze années à venir.

La Communauté de Communes Midi Corrèzien est composée depuis le 1^{er} janvier 2019 de 34 communes adhérentes, puisque Beaulieu et Brivezac se sont associées pour fonder une Commune nouvelle.

Durant l'année 2018, nous nous sommes souvent réunis, en commissions et/ou en réunions plénières pour planifier les charges transférées ou en restituer certaines aux communes.

Notre souci a toujours été de trouver un équilibre compatible pour l'ensemble des communes membres.

Vous trouverez ci-après un résumé d'une partie des projets touristiques et économiques de la Communauté de Communes Midi Corrèzien.

En matière économique, la Communauté de communes Midi Corrèzien porte 2 projets:

1. **La Maison de santé pluridisciplinaire à BEAULIEU-SUR-DORDOGNE :**

La construction du bâtiment de 402 m² va se réaliser sur un terrain acheté par la Communauté de Communes. Située Rue Monbrial face au siège de la Communauté de communes, cette opération, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études TERTIO SCP d'Architecture LANGEAU VIGNAL SOUFFRON de CORREZE, s'élève à un montant de 1 000 000.00 € HT.

Les travaux seront financés par la Région Nouvelle Aquitaine et l'Europe à hauteur de 650 557,83 €.

Du retard a été pris dans le démarrage de l'opération en raison de recherches archéologiques complémentaires mais ils commenceront prochainement pour une livraison fin 2019.

La maison de santé va lutter contre la désertification médicale et favoriser l'installation de professionnels de santé. A ce titre, de nombreux professionnels ont déjà sollicité la Communauté de communes (médecins, psychologue, diététicienne, ostéopathe...). L'association de professionnels de santé qui gèrera cette maison de santé recherche encore activement deux médecins.

2-L'aménagement numérique avec le projet 100% fibre en 2021.

La Communauté de Communes s'est inscrite dans le projet 100% fibre 2021 lancé par le Département de la Corrèze. Pour cela, elle adhère au syndicat mixte DORSAL qui a pour objet l'aménagement numérique de la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne et qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. DORSAL a déjà commencé les travaux qui doivent permettre de réduire la "fracture numérique" et améliorer l'attractivité du Midi corrézien et la compétitivité de ses entreprises. La Communauté de communes participe financièrement au déploiement du réseau fibre optique sur son territoire à hauteur de 2 271 353,00 €.

Deux élus communautaires représentent la communauté de communes au syndicat mixte DORSAL : M. Jean-Michel MONTEIL et M Alain SIMONET

➤ **En matière de tourisme, la Communauté de communes travaille sur 2 opérations :**

1-Lancement d'une étude stratégique sur la gestion du Camping "La Valane" à COLLONGES-LA-ROUGE confiée au bureau d'études parisien MLV Conseil : la collectivité a souhaité vérifier les opportunités de développement et de requalification de cet équipement. Cette étude d'un montant de 13 000 € HT sera financée par la Région Nouvelle Aquitaine pour 6 500 € et le Département de la Corrèze pour 3 000€. Cet été, deux scénarios d'évolution ont été présentés au comité de pilotage puis aux élus communautaires. Un projet technique, des préconisations fonctionnelles et des études économiques seront proposés début Décembre afin que les élus puissent se prononcer sur le développement et la future gestion de ces installations touristiques.

2-Lancement d'une étude pour la construction du nouveau musée Néandertal à la Chapelle-aux-Saints. La Communauté de communes poursuit le projet jusqu'à la présentation de l'Avant-Projet Définitif par le cabinet toulousain W-Architectures. Une étude financière quant à son futur fonctionnement est menée en concertation avec le Département de la Corrèze de même que l'étude pour le portage juridique ; ces études détermineront la faisabilité de ce projet dont la phase opérationnelle ne sera pas portée par la Communauté de Communes.

➤ **En matière d'aménagement de l'espace :**

- **le PLUI :** les élus communautaires ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) unique**. Il s'agit d'élaborer un document d'urbanisme opérationnel, à l'échelle d'une intercommunalité, qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Le groupement DEJANTE - SOL et CITE - Regards Croisés - Rural Concept a été retenu pour mener cette opération d'un montant de 302 795,00 € HT qui se déroulera sur 3 ans.

- **des travaux de voirie** se sont achevés sur la commune de Lanteuil : élargissement de l'emprise de la chaussée avec mise en place de poutres de rives, reprofilage et réalisation d'un enduit bicouche à partir de la RD921 vers Puy Lamouche. Montant de cette opération : 26 595,71 € HT.

- **les chemins de randonnées - GR de Pays Midi Corrèzien :** sentier d'itinérance, d'une longueur de 115 kms qui relie les villages classés de Curemonte, Collonges-la-Rouge et Turenne

- **Création d'une base VTT :** Deux sites d'accueil seront aménagés : le camping de la Valane à Collonges ainsi que le pôle de loisirs à Atiliac. A partir de ces sites, de nombreux circuits seront proposés aux vététistes, avec un balisage spécifique.

➤ **En matière de communication :**

Courant Décembre, le site internet de la Communauté de Commune sera en ligne. Venez le découvrir.

Pour tous renseignements nous contacter au 05.55.84.31.00 ou par courriel contact@midicorrezien.com

➤ **En matière de service de repas à domicile**

Ce service dépend du CIAS Midi Corrèzien (Centre Intercommunal d'Action Sociale), établissement public créé par la Communauté de Communes Midi Corrèzien pour gérer la compétence action sociale au travers de 3 services :

-Service Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA)

-Service de Repas à Domicile

-Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Sur le territoire communautaire, des réseaux de proximité sont maintenus sur Beaulieu- Sur-Dordogne, Beynat et Meyssac où l'ICA et le SSIAD sont présents quotidiennement.

Le service Repas à Domicile vous propose à compter du 1^{er} janvier 2019 des journées alimentaires. Ces dernières sont cuisinées par l'EHPAD de Meyssac.

La livraison s'effectue en liaison froide à votre domicile.

Les journées alimentaires sont composées d'un repas pour le midi et d'un repas pour le soir.

Le portage de repas n'est pas qu'une simple livraison, c'est avant tout une présence, un sourire, un moment de convivialité et de dialogue. Pour tous renseignements vous pouvez contacter les agents de l'ICA au 05 55 84 05 05 ou par mail : ica@midicorrezien.com.

Dès le mois de janvier 2019, les menus seront consultables sur le site internet de la communauté de communes : <https://www.midicorrezien.com>.

Pour information vous pourrez trouver également toutes les informations et services proposés par le CIAS Midi Corrèzien et notamment le programme des animations qui débiteront dès janvier 2019.

➤ **En matière d'enfance et jeunesse :**

Le Relais Accueil Petite Enfance Midi Corrèzien est un lieu ressource destiné aux parents de jeunes enfants et aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, garde d'enfant à domicile...). Ces missions sont :

- accompagner les familles du territoire dans la recherche d'un mode de garde
- animer un lieu où les professionnels de l'accueil individuel, les parents et les enfants se rencontrent dans un espace de convivialité et de vie sociale
- informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail.

Le RAPE Midi Corrèzien organise deux ateliers collectifs par semaine :

- A Meyssac le mardi de 9h à 11h30 dans les locaux de l'Accueil de Loisirs.
- A Lanteuil le vendredi de 9h à 11h30 à la salle Joseph Corrèze.

Ces ateliers sont proposés aux jeunes enfants de 0 à 6 ans accompagnés des assistantes maternelles, des gardes d'enfants à domicile et des parents. Les ateliers sont pensés comme espace d'éveil et de socialisation de l'enfant et comme lieu d'échanges pour les adultes. Jeanne Augier, l'animatrice Educatrice de Jeunes Enfants, vous accueille sur des temps de jeux libre, d'ateliers d'éveil et de créativité (peinture, argile, psychomotricité...). Sept séances d'éveil musical avec une intervenante musicienne sont prévues sur cette année scolaire.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'animatrice du Relais Accueil Petite Enfance au 05 55 84 62 70 ou au 06 49 53 07 02 ou par courriel : rape@midicorrezien.com

Vous pouvez aussi regarder régulièrement le site du Midi Corrèzien à l'adresse suivante :

www.midicorrezien.com



Faune & Flore

Histoire

Archéologie

Géologie



Photos de Mr Michel DAUPHIN